



Bureau
fédéral du Plan

Analyses et prévisions économiques

Communiqué

date : 29.01.2002

Investissements directs à l'étranger: où se situe la Belgique?

Selon la Conférence des Nations Unies pour le Commerce et le Développement (CNUCED), l'Union Economique belgo-luxembourgeoise (UEBL) occupe une bonne position pour les investissements directs à l'étranger. Cependant, il est important de nuancer ces chiffres en examinant individuellement la situation de la Belgique. Le Bureau Fédéral du Plan présente ces résultats en publiant son Working Paper 06 intitulé "Les investissements directs à l'étrangers: flux d'investissements au départ et à destination de la Belgique", dans lequel sont décrits les flux d'investissements au départ et à destination de la Belgique et leur ventilation sectorielle et géographique.

Working Paper 6/01

Les investissements directs à l'étranger sont incontestablement un facteur important de développement et de croissance économique. Les caractéristiques et perspectives belges de ces investissements sont décrites dans cette publication, qui se base notamment sur des données issues de la balance des paiements.

L'investissement étranger en Belgique dans les années 90

Durant les années 90, la Belgique a connu deux grandes vagues d'investissements étrangers. La première se situe dans la période 90-92, et s'explique par les nouvelles perspectives ouvertes par l'unification du Marché Européen. La deuxième période a débuté en 1997 et a pour caractéristique une croissance spectaculaire des flux d'investissements entrants et sortants. Cette seconde vague s'explique notamment par l'introduction de l'Euro, mais également par les nombreuses fusions et reprises d'entreprises belges et étrangères.

Durant ces mêmes années 90, les investissements vers la Belgique ont été plus fréquents que ceux effectués au départ du pays. Ceci signifie donc que la Belgique était considérée par les investisseurs étrangers comme un pôle économique intéressant, avec pour atouts un niveau de productivité élevé, la qualité des infrastructures, l'ouverture de l'économie, une situation géographique avantageuse ou encore le niveau de formation des travailleurs belges (voir à ce propos l'étude du bureau fédéral du plan "Benchmarking: the framework conditions, a systematic test for Belgium", publiée en mars 2001).

L'UEBL en première position: une place usurpée pour la Belgique?

La Conférence des Nations unies pour le Commerce et le développement (CNUCED) place l'UEBL première d'un classement mondial établi sur base d'un indice "investissements directs à l'étranger" (indice IDE), et ce pour la période 1998 - 2000. Cet indice est obtenu en prenant la moyenne de 3 ratios par pays, qui sont la part relative des IDE par rapport à la part relative du PIB, la part relative de l'emploi et la part relative des exportations.

Il ne faut cependant pas oublier que deux éléments jouent un rôle important dans la position favorable de la Belgique : d'une part la grande part prise par le Luxembourg dans les flux d'investissement au départ ou à destination de l'UEBL, et d'autre part la présence sur le territoire belge de nombreux centres de coordination bénéficiant d'un régime fiscal avantageux.

Si l'on ne tenait pas compte de l'apport luxembourgeois et des centres de coordination, la Belgique occuperait une position moins favorable, mais se maintiendrait toujours dans le top 15!

Caractéristiques géographiques et sectorielles

D'un point de vue géographique, les investissements belges réalisés à l'étranger se font la plupart du temps à destination de quatre pays voisins, à savoir la France, l'Allemagne, les Pays-Bas et la Grande-Bretagne. Cependant, depuis 1995, les investissements belges réalisés en Pologne, république Tchèque et en Hongrie (pays présentant parmi les candidats à l'entrée dans l'Union Européenne le plus d'atouts économiques et géographiques pour les investisseurs belges) ont augmenté de manière spectaculaire.

De manière réciproque, Ce sont les même quatre pays limitrophes qui investissent le plus en Belgique. Il faut également souligner que la part relative des investissements américains dans l'ensemble des investissements réalisés en Belgique est en baisse constante depuis 1996.

D'un point de vue sectoriel, l'on a assisté au cours de ces cinq dernières années à une augmentation des investissements réalisés dans le secteur tertiaire, tant pour les investissements entrants que sortants. Cette hausse des investissements se marque principalement pour certaines activités, telles que le secteur bancaire, les centres de coordination, les télécommunications ou encore les services aux entreprises.

Conclusion

Le Working Paper démontre donc que le Luxembourg et les centres de coordination ont une influence certaine sur les performances de l'investissement direct à l'étranger obtenues par l'UEBL.

Le Working paper 6/01 (NL, texte et nombreux graphiques), peut être imprimé à partir du site Internet du Bureau fédéral du Plan (www.plan.be) ou être commandée auprès du BFP en prenant contact avec:

Herman Dekens
Bureau fédéral du Plan
Av. des Arts 47-49
1000 Bruxelles

Pour tout renseignement complémentaire, veuillez contacter Patrick Vandenhove 02/507.74.27, pv@plan.be